

Les vendredi 27 et samedi 28 octobre 2006

Rivière-du-Loup - Mauvaise localisation des éoliennes de Skypower 27 octobre 2006

Le projet d'un parc éolien dans la région de Rivière-du-Loup contrevient à la réglementation de la MRC, juge le BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement).

L'organisme gouvernemental considère que l'érection projetée de 134 éoliennes sur les territoires de Saint-Arsène, de Saint-Épiphanie, de Cacouna et de L'Isle-Verte constitue un risque pour le paysage, la faune ailée, le climat sonore, le brouillage des ondes et l'agriculture.

Le BAPE est même d'avis qu'aucune éolienne ne devrait être construite entre l'autoroute 20 et la route 132, compte tenu de la valeur touristique et patrimoniale du littoral de Cacouna. **Québec Municipal**

Période creuse...

Selon le Conference board du Canada, les bénéfices de l'industrie canadienne du bois baisseront encore en 2006 et 2007.

Dans sa note de conjoncture industrielle intitulée Canadian Industrial outlook, le Conference board évoque la faiblesse des prix et le fléchissement de la demande pour expliquer ces prédictions. Par conséquent, la production sera réduite afin de faire baisser les stocks et relancer les prix.

L'essor qu'a connu le secteur du logement aux États-Unis ces dernières années avaient entraîné des prix records et un accroissement de la production en 2004. À cette époque, les bénéfices de l'industrie avaient atteint 4 milliards de dollars. À cause de cette conjoncture, le Conference board voit plutôt les deux prochaines années comme un retour à la normale plutôt qu'une crise.

Les bénéfices pour l'année 2006 devraient être de 2 milliards de dollars et de 1,6 milliard pour 2007. Ils devraient remonter la pente entre 2008 et 2010.

Le Conference board mentionne aussi que le règlement sur le bois d'oeuvre sera bénéfique pour l'industrie. Les 4,4 milliards que rembourseront les États-Unis viendront insuffler un regain d'énergie à l'industrie. D'ailleurs, cette somme n'entre pas dans le calcul des bénéfices prévus par le Conference board. **CIEUFM**

Des producteurs d'agneau forment une coopérative

Mise à jour le samedi 28 octobre 2006, 15 h 13 .

La Bergerie Patapédia est la première ferme ovine commerciale du Québec. Depuis la fin des années 60, la famille Couture, propriétaire de cette ferme, multiplie les efforts pour offrir un agneau de qualité.

Dernièrement, la famille Couture et quatre autres producteurs gaspésiens ont innové en formant une coopérative de producteurs d'agneaux nourris aux algues.

La Bergerie Patapédia produit annuellement 2 000 agneaux. Le quart de ces animaux mange des algues. Toutefois, avec la coopérative, 2 500 agneaux à valeur ajoutée pourront être produits.

Ces agneaux à valeur ajoutée seront vendus à des restaurants haut de gamme et des boucheries spécialisées. Pour le moment, les membres de la coopérative s'affairent à développer des liens avec les commerçants.

Si tout va bien, ce créneau pourrait rapporter aux producteurs 30 % plus de revenus. **RADIO-CANADA**

 [Les précisions de Carl Lachance](#)

Québec révisé sa stratégie

Mise à jour le vendredi 27 octobre 2006, 17 h 51 .

De passage à Rimouski, le ministre de l'Environnement, Claude Béchar, a indiqué que son ministère analyse la mise en place d'une nouvelle approche d'implantation des parcs éoliens.

Le ministre est d'avis que le moment est venu de mieux encadrer le développement de l'énergie éolienne. Québec veut s'assurer que les prochaines étapes du développement éolien se feront correctement.

Le ministre souhaite que les promoteurs puissent avoir un outil qui les guide dans l'élaboration de leur projet. Selon Claude Béchar, l'approche préviendra les expériences comme celle de Skypower à Rivière-du-Loup qui en est à la énième version de son projet.

Le ministère de l'Environnement établira sa stratégie avant le lancement des projets du prochain appel d'offres d'Hydro-Québec pour l'achat de 2000 mégawatts d'énergie éolienne. Le dépôt des projets est prévu au printemps 2007.

Le ministre rejette l'hypothèse d'imposer un moratoire. Claude Béchar fait valoir que l'ensemble de la population est favorable au développement de l'énergie éolienne. Il manque seulement un encadrement qui permettrait de déterminer les potentiels et contraintes de chaque région.

Skypower: une réponse bientôt

Par ailleurs, dans le dossier de Skypower qui projette de construire un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup, le ministre de l'Environnement promet de rendre sa décision sous peu.

Jeudi, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a rendu public un rapport défavorable au projet de 300 millions de dollars. Claude Béchar explique qu'il devra tenir compte de plusieurs facteurs, dont les changements apportés au projet par le promoteur depuis les audiences publiques.

Le projet ne compte plus que 114 éoliennes plutôt que les 134 prévus initialement.

Le ministre ajoute que l'acceptation sociale du projet révisé sera un des facteurs déterminants dans sa prise de décision. **RADIO-CANADA**

Changements climatiques

Les Îles au coeur de la tourmente

Mise à jour le vendredi 27 octobre 2006, 17 h 56 .

Les changements climatiques prévus pour les prochaines décennies pourraient modifier grandement le littoral des îles de la Madeleine, selon les scientifiques du Consortium Ouranos.

la moitié moins de glaces autour de l'archipel durant l'hiver. « Ça veut dire qu'il y a 35 jours de plus pendant lesquels les tempêtes peuvent affecter la côte », conclut l'océanographe Jean Pierre Savard.

La municipalité doit donc envisager ces changements et, entre autres, modifier rapidement certaines réglementations par mesure de précaution. Ainsi, le maire Joel Arseneau des Îles cite par exemple la possibilité de construire une maison à moins de 100 pieds de la falaise qui sera sans doute revue.

Les scientifiques d'Ouranos remettront leur rapport et leurs recommandations en mars 2007.

RADIO-CANADA

Le samedi 28 octobre 2006

PERCÉ

Plan de 60 millions \$ pour le développement touristique

Thierry Haroun

Le Soleil

Collaboration spéciale

Un ambitieux plan quinquennal de développement touristique de Percé compte susciter quelque 60 millions \$ en investissements de tous ordres qui visent à faire de ce village une destination phare sur l'échiquier international.

Si Percé se targue depuis des années d'être la capitale touristique de la Gaspésie, il n'en demeure pas moins que ce village est très loin derrière les standards internationaux, d'après le président de Québec Maritime et de l'Association touristique régionale de la Gaspésie, Francis Dumont. « On est à la remorque de l'industrie (touristique) mondiale ! », se désole-t-il. Il est grand temps que Percé soit à la hauteur des attentes de l'industrie touristique mondiale, a martelé de son côté le maire de Percé, Georges Mamelonet, vendredi soir, lors du dépôt de ce plan.

Pour prendre la mesure de la concurrence internationale et faire de Percé un haut lieu touristique à caractère international, un grand coup s'impose, selon M. Dumont, qui a présenté vendredi à la communauté d'affaires locale le Plan de développement touristique de Percé.

Les axes de développement et les stratégies d'intervention proposés sont multiples. Parmi ces actions saluées par les gens d'affaires, il est question de construire un complexe aquatique multifonctionnel quatre saisons en bord de mer qui comprendra, entre autres, une piscine d'eau salée et un bassin de plongée de 40 pieds de profondeur. [...]